

De fontaines en lavoirs
De la Villedieu à Millaudon
Juin 2026

N°91

*Reflets de la vie municipale à
Ruhans*



Le mot du Maire

Le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises, la première a été consacrée en grande partie suite au renouvellement des conseils municipaux à la désignation de représentants dans un certain nombre de commissions, la deuxième à la désignation du grand électeur pour les prochaines élections sénatoriales.

Deux dossiers importants pour la Commune ont été également abordés, la ferme de La Villedieu et le pont de Millaudon, ils doivent connaître enfin une concrétisation dans les prochaines semaines.

- *La ferme de La Villedieu, le juge a accepté l'offre de rachat faite par la Commune, une fois la vente formalisée chez le Notaire, nous procéderons à la démolition totale du bâtiment pour mettre fin à plus de trois années de conflit et de soucis.*
- *Les travaux du pont de Millaudon vont débuter fin Juin pour environ 2 mois si les conditions météorologiques ne sont pas trop défavorables.*

Ce sont les deux chantiers communaux importants qui devraient donc connaître leur épilogue après beaucoup de temps et d'énergie dépensés.

Serge GIRARD

Dans ce numéro

1/ PV du CM 27/03/26.....	2
2/ Commission Départementale des Impôts.....	2
3/ Commission électorale.....	2
4/ Délégué Défense.....	2
5/ Renouvellement photocopieur.....	2
6/Travaux Eglise et Cimetière.....	3
7/ Ecoulement d'eaux.....	3
8/ SIED.....	3
9/ Entretien Mairie et Salle Communale.....	3
10/ Tarifs Salle Communale.....	3
11/ Chantiers communaux envisagés.....	4
12/ Elections sénatoriales.....	5
13/ Droit à la formation.....	5
14/ Travaux Pont	5
15/ Liquidat. judiciaire.....	6
16/ Horaires tonte.....	6





PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

1/ Procès-Verbal de la séance du CM du 27/03/2026

2/ Commission Départe- mentale des Impôts



3/ Commission électorale

Commission de Contrôle des Listes Électorales

4/ Délégué Défense

5/ Renouvellement photocop- ieur

CORRESPONDANT DÉFENSE

Votre relais entre la Nation et ses armées



Dans chaque commune,
le Correspondant Défense fait vivre :

- L'esprit de défense
- La mémoire combattante
- Le soutien aux familles militaires
- L'engagement citoyen des jeunes

En lien avec le Délégué Militaire Départemental,
il renforce le lien entre nos forces armées
et la Nation.

SOUTENIR NOS ARMÉES, C'EST RENFORCER
NOTRE NATION !

1/ Le Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 27/03/2026

A été approuvé à l'unanimité.

2/ Commission Départementale des Impôts

- A l'issue des élections municipales, une **Commission Communale des Impôts Directs** doit être instituée. Elle est composée :
- du Maire, Président de la Commission,
- De 6 Commissaires titulaires et 6 Commissaires suppléants.

Cette Commission a pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation transmises par la DGFIP pour le foncier bâti, et pour le foncier non bâti, les modifications de surfaces ou de nature de classement des parcelles (sol, pré, agricole...).

La désignation des Commissaires est faite par le Directeur Régional des Finances Publiques à partir d'une liste de contribuables acquittant des taxes foncières sur la Commune en nombre double (soit 24 personnes) proposée par le Conseil Municipal.

Le Conseil a donc élaboré une liste de 24 personnes répondant à ces critères, lorsque la DGFIP aura fait le choix des 12 membres, chacun sera informé personnellement.

- Une **Commission Intercommunale des Impôts Directs** doit également être mise en place au niveau de la CCPR.

Chaque Commune doit proposer un nom de contribuable, pour Ruhans le Conseil a retenu la candidature de M. Tom CARVAL.

3/ Commission électorale

Cette Commission se réunit à minima une fois par an pour examiner les inscriptions et radiations sur la liste électorale, et quelques semaines avant un scrutin pour arrêter la liste électorale pour l'élection programmée.

Elle est composée en plus du Maire, d'un Conseiller Municipal, d'un Délégué de l'Administration et d'un Délégué du Président du Tribunal de Grande Instance proposés par la Commune.

Ont donc été désignés comme Conseillère Municipale MME Corinne LAFOSSE, M. PELCY Raymond, Délégué du Tribunal Judiciaire et M. Joël PERRIN, Délégué de l'Administration.

4/ Délégué Défense

La Préfecture demande la nomination d'un Délégué Défense chargé de faire le relai de l'information entre le Ministère de la Défense, le Conseil Municipal et la population. M. Tom CARVAL a été désigné sur cette mission.

5/ Renouvellement du photocopieur

La Commune avait acquis il y a 9 ans un photocopieur qui arrive en fin de cycle. Une consultation a été lancée auprès de divers fournisseurs pour son renouvellement. Après examen des offres, le Conseil a décidé de retenir la proposition de la Société ISIREPRO pour un photocopieur Develop Ineo +250i reconditionné en location pour 5 ans.

6/ Travaux Eglise et Cimetière

La peinture de la porte de l'église s'étant fortement dégradée, des devis ont été demandés pour sa rénovation ainsi que celle de la croix située derrière l'église dans le cimetière.

Après examen des devis, le Conseil a décidé de retenir la proposition de l'Association du Comité de Quartier Rosemont—St Ferjeux pour un montant de 720 € pour la porte et 350 € pour la croix.

7/ Ecoulement d'eaux

Lors des fortes pluies enregistrées ce printemps, il a été constaté des écoulements d'eau pouvant présenter un caractère de dangerosité sur la route de la Combe d'Oiseau au niveau du Chemin Blanc.

Après examen sur site, il est prévu la création d'une rigole et le curage du fossé pour faciliter l'évacuation des eaux.

L'Entreprise Blanc TP a été retenue pour un montant de 480,00 € TTC.

8/ SIED

- **Motion pour réaffirmer l'appartenance de la compétence distribution d'électricité au sein du bloc communal.**

Les compétences de la distribution d'énergie ainsi que celles de l'eau constituent des services publics essentiels assurés par le SIED (Syndicat regroupant les communes) pour l'électricité et la CCPR pour l'eau.

Le gouvernement dans le cadre d'une réflexion sur la décentralisation envisage de transférer ces compétences communales aux départements ce qui est premièrement contradictoire avec l'objectif de décentralisation avancé et d'autre part inquiétant au regard de la situation financière difficile de beaucoup de départements. Le risque majeur est que les taxes perçues pour moderniser les réseaux électriques soient utilisées par les départements à d'autres fins.

C'est d'ailleurs le constat qui est fait dans les deux seuls départements français qui exercent actuellement cette compétence. C'est pourquoi le SIED a voté une motion pour s'opposer à cette orientation, motion qui a été diffusée aux Communes et que le Conseil a décidé de reprendre en la votant à l'unanimité.

- **Travaux extension réseau.**

L'Entreprise Blanc TP qui s'est installée route d'Aubertans a fait une demande d'extension de réseau électrique pour desservir un futur bâtiment.

9/ Entretien Mairie et Salle Communale

La Commune envisage le recrutement d'une personne pour assurer le ménage de ces salles sur la base d'environ 2 heures tous les 15 jours au taux horaire du SMIC.

Si vous connaissez une personne qui peut être intéressée, merci de prendre contact avec la Mairie.

10/ Tarifs location salle Communale

Le Conseil a décidé de réviser les tarifs qui passent pour le week-end à 100 € pour un habitant de Ruhans et 200 € pour un extérieur, et pour la journée 50 € pour les habitants, 100 € pour les extérieurs.

Le Conseil a décidé de revaloriser les tarifs de location et de faire un écart de prix plus important pour les extérieurs.



6/ Travaux Eglise et Cimetière

7/ Ecoulement d'eaux

8/ SIED



9/ Entretien Mairie et Salle Communale

10/ Tarifs location salle Communale



11/ Chantiers Communaux envisagés

- Nettoyage du lavoir Centre

- Nettoyage de la Salle des Fêtes

- Décorations lumineuses



11/ Chantiers Communaux envisagés

Il est prévu le 11 Juillet un nettoyage du lavoir du Centre avec l'implantation d'étagères en vue de déposer des livres à la libre disposition des habitants.



Un nettoyage complet de la salle des fêtes sera réalisé le **23 Mai prochain**, sa remise en peinture sera ensuite envisagée.



Une étude de faisabilité pour rénover et mettre en place des décorations lumineuses de Noël sur quelques poteaux électriques va être réalisée.



Ces travaux seront réalisés par les membres du Conseil Municipal mais toutes les **bonnes volontés** seront accueillies avec joie au sien de ces chantiers participatifs.

12/ Elections sénatoriales

Le Sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans, 178 sénateurs vont être élus le 27 Septembre prochain dans les départements de 1 à 36 et de 67 à 90 sauf la Seine-et-Marne.

Le collège électoral est composé à 95% des Maires et Conseillers Municipaux, ainsi que des Conseillers Régionaux et Départementaux des élus de l'assemblée de Corse et de la Métropole de Lyon.

Le nombre de ces grands électeurs varie en fonction de la taille de la Commune et donc de son nombre de Conseillers Municipaux.

Pour Ruhans, il y a un seul grand électeur et trois suppléants. La participation au vote est obligatoire sous peine d'une amende de 100 €.

Le Conseil m'a élu comme délégué titulaire et les 3 suppléants sont Eglantine PELCY, Tom CARVAL et Cécile MATAILLET.

13/ Droit à la formation des élus

Le Conseil Municipal doit délibérer dans les 3 mois de son renouvellement pour définir les orientations et les crédits affectés à la formation de ses membres.

Le montant des crédits affectés à la formation ne peut être inférieur à 2% du montant total des indemnités de fonction, ni supérieur à 20%.

Une somme de 500 € a été inscrite au budget, ce qui représente un peu plus du seuil minimum de 2%. En fonction des besoins, cette somme pourra être abondée si nécessaire.

Des Adjointes ont déjà suivi des formations sur le budget et la forêt. Nous privilégions les formations organisées par des organismes comme les associations de Maires, la DGFIP ou l'ONF par exemple qui sont en général gratuites pour les adhérents à ces organismes.

La formation est un outil indispensable pour permettre aux élus d'accomplir leurs missions et d'accroître leurs compétences.

14/ Travaux Pont Millaudon

Sauf conditions climatiques défavorables, les travaux de remplacement du pont et du mur de soutènement vont débuter fin Juin. L'accès par la route communale sera donc totalement fermé à l'intersection de la rue des Hauts de la Plauche et de la Combe d'Oiseaux. Une circulation alternée avec des feux sera mise en place sur la route départementale à hauteur du pont. Les arrêtés de circulation entrent en vigueur le 29 Juin pour une durée théorique de 65 jours qui sera adaptée en fonction de l'avancement des travaux.



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

12/ Elections sénatoriales

La formation des élus municipaux, droit ou devoir ?

13/ Droit à la formation

14/ Travaux Pont Millaudon

5

15/ Liquidation judiciaire Société DJO BAT

15/ Liquidation judiciaire Société DJO BAT

Le juge commissaire chargé de la liquidation judiciaire de la Société DJO BAT vient de rendre son verdict. Dans son ordonnance du mois d'Avril, il suit les recommandations du mandataire judiciaire chargé de la liquidation avec lequel le Maire avait eu de nombreux échanges et valide l'offre d'achat faite par la Commune pour un montant de 20 000 €.

Le dossier est maintenant entre les mains du notaire que nous avons retenu qui va devoir procéder aux diagnostics réglementaires (amiante, plomb...) indispensables pour la rédaction de l'acte de vente et sa signature qui pourrait intervenir dans un délai d'environ 2 mois. Une fois ces formalités réglées, la Commune procédera à la démolition totale des bâtiments afin de sécuriser le site. Cette décision va permettre de mettre fin à plus de 3 ans de conflit avec le propriétaire et de nuisances pour le voisinage.

16/ Rappel horaires de tonte

En cette période de forte croissance de la végétation, un petit rappel sur la réglementation en la matière. La tonte est autorisée du **lundi au samedi de 9 H à 12 h et de 14 H à 19 H 30, les demandes et jours fériés de 10 H 00 à 12 H 00.**

Merci de respecter ces plages horaires.

16/ Rappel horaires de tonte

